



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023-2024**

MERCI

L'action concertée, essentielle à la mise en œuvre des mandats confiés au CRD, est rendue possible grâce à la collaboration et l'apport de nombreux partenaires: les élu-es et le personnel des MRC, les directions régionales des ministères ainsi que les institutions et organismes régionaux et territoriaux avec lesquels nous intervenons en développement régional. Cette collaboration intersectorielle représente un gage de succès. Elle nous permet d'agir ensemble vers l'atteinte de nos objectifs et l'avancement du Bas-Saint-Laurent.

Ce rapport se veut une revue de la dernière année sur plus de trente mandats opérationnalisés par le CRD pour la région grâce à la contribution de plusieurs d'entre vous qui le lirez.

À CONSULTER

Collectif régional de développement
du Bas-Saint-Laurent
crdbsl.org



Le Bas-Saint-Laurent
Tout ça. Pour toi.
bas-saint-laurent.org



Table régionale des élu-es municipaux
du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL)
crdbsl.org/trembsl



PLAN RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT 2023
Région du Bas-Saint-Laurent 2028



TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale 3

Développement régional

| | |
|---|---|
| Entente sectorielle de développement pour l'accueil et l'attractivité | 4 |
| Régionalisation de l'immigration | 5 |
| Entente sectorielle de développement en innovation | 6 |
| Soutien aux artistes et organismes culturels | 7 |
| Embarque Bas-Saint-Laurent | 7 |
| Régie de transport du Bas-Saint-Laurent | 8 |

Développement social

| | |
|--|----|
| Entente sectorielle pour le développement social | 9 |
| VOLET 1: Soutien à l'intervention des MRC en développement social et lutte à la pauvreté - Alliance pour la solidarité | 10 |
| VOLET 2: Soutien au déploiement des services en travail de rue | 11 |
| VOLET 3: Recherche-action <i>Bien vieillir chez soi</i> | 12 |
| VOLET 4: Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes | 13 |

Ressources naturelles et environnement

| | |
|---|----|
| Entente sectorielle de développement bioalimentaire | 14 |
| Expérimentation de modes de rémunération des ouvriers forestiers | 15 |
| Biomasse forestière résiduelle | 15 |
| Entente sectorielle de développement de la lutte contre les espèces envahissantes | 16 |
| Programme d'aménagement durable des forêts | 17 |
| Travaux sur les terres publiques intramunicipales | 18 |
| Table de concertation sur la forêt privée | 18 |

Services administratifs

| | |
|--|----|
| Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent | 19 |
| COSMOSS Bas-Saint-Laurent | 20 |

Personnel au 31 mars 2024 21

HUIT MRC

un collectif au service de la région

Regroupant les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent, le Collectif régional de développement a pour mission de soutenir l'exercice de la compétence en développement régional des MRC. Plus précisément, le CRD œuvre à :

- favoriser la **concertation intersectorielle** entre les élu-es, les ministères et les acteurs de la société civile afin d'établir la vision de développement et les priorités de la région;
- élaborer le **Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent**, en faire la promotion, soutenir sa réalisation et en dresser le bilan annuel;
- développer et administrer des **ententes régionales et projets structurants** selon les protocoles établis;
- assurer la **gestion de fonds confiés par les MRC**, notamment les revenus éoliens régionaux.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2024

Les huit préfets de la région forment le conseil d'administration du CRD. Deux mairesses désignées par la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) participent aux échanges alors que les directions générales des MRC et la coordination de la TREMBSL apportent un éclairage important sur les dossiers à titre de personnes-ressources.

MRC DES BASQUES

Bertin Denis, président et préfet
Claude Dahl, directeur général et greffier-trésorier

MRC DE LA MATAPÉDIA

Chantale Lavoie, vice-présidente et préfet
Joël Tremblay, directeur général et greffier-trésorier

MRC DE LA MITIS

Bruno Paradis, secrétaire-trésorier et préfet
Marcel Moreau, directeur général et greffier-trésorier

MRC DE KAMOURASKA

Sylvain Roy, préfet
Catherine Langlois, directrice générale et greffière-trésorière

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Michel Lagacé, préfet
Patricia Trudel, directrice générale et greffière-trésorière

MRC DE TÉMISCOUATA

Serge Pelletier, préfet
Denis Ouellet, directeur général et greffier-trésorier

MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Francis St-Pierre, préfet
Jean-Maxime Dubé, directeur général et greffier-trésorier

MRC DE LA MATANIE

Gérald Beaulieu, préfet
Olivier Banville, directeur général et greffier-trésorier

Représentantes de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent :

Solange Morneau, mairesse de Saint-Pascal
Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui
Sophie Duchaine, coordonnatrice



De gauche à droite : Denis Ouellet, Patricia Trudel, Audrey Plouffe, directrice adjointe au développement social du CRD, Shanti Sarrazin, directrice adjointe au développement régional du CRD, Joël Tremblay, Chantale Lavoie, Catherine Langlois, Serge Pelletier, Solange Morneau, Bertin Denis, Bruno Paradis, Mélodie Mondor, directrice générale du CRD, Sylvain Roy, Sophie Duchaine, Laurent Gagné, directeur adjoint aux ressources naturelles et à l'environnement du CRD, Michel Lagacé

Absentes sur la photo : Gérald Beaulieu, Francis St-Pierre, Jean-Maxime Dubé, Claude Dahl, Marcel Moreau, Olivier Banville

MOT DU PRÉSIDENT et de la directrice générale

Le modèle unique du Collectif régional de développement fait la fierté du Bas-Saint-Laurent. Basé sur la solidarité régionale et le réinvestissement des revenus issus de la filière éolienne, le CRD allie les partenaires de tous les horizons, maximise les investissements en région et favorise l'autonomie du Bas-Saint-Laurent.

Le CRD permet l'opérationnalisation de plus d'une vingtaine d'ententes et mandats régionaux dont les objectifs concernent la concertation, la gestion de projet, le soutien au fonctionnement, l'attribution de fonds dédiés, la recherche participative, l'acquisition de connaissances ou encore l'innovation.

Ce rapport se veut le reflet de la mobilisation des MRC et de leurs partenaires soucieux d'assurer un développement cohérent et harmonieux de la région.

En cohérence avec les 5 axes du **Plan régional de développement 2023-2028**, **6 ententes sectorielles de développement (ESD)** ont été déployées en 2023-2024. Promu par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ce type d'entente permet aux MRC, ministères et organisations de mettre leurs forces en commun autour des grandes priorités de la région. Le Bas-Saint-Laurent est la région du Québec qui compte le plus grand nombre d'ententes sectorielles de développement avec le gouvernement :

Axe 1 - Gouvernance régionale

Entente sectorielle de développement pour la CONCERTATION RÉGIONALE

Axe 2 - Occupation et vitalité du territoire

Entente sectorielle de développement pour L'ACCUEIL ET L'ATTRACTIVITÉ

Axe 3 - Développement économique

Entente sectorielle de développement en INNOVATION

Axe 4 - Ressources naturelles et environnement

Entente sectorielle de développement BIOALIMENTAIRE et Entente sectorielle de développement de la LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Axe 5 - Développement social

Entente sectorielle pour le DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Parmi les faits saillants de l'année 2023-2024, notons la création de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL), le rapatriement de l'Espace régional d'accélération et de croissance, le lancement du Fonds de soutien à l'innovation, le projet de guichet unique de biomasse forestière résiduelle, le renouvellement de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire, le démarrage du Plan de lutte aux espèces envahissantes, le déploiement des projets de recherche-action *Bien vieillir chez soi* ainsi que la signature de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2028.

Mandaté par les MRC, le CRD accompagnera en 2024-2025 la révision de la **Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires** du MAMH. Cette dernière a notamment pour objectif de favoriser une plus grande cohésion des actions gouvernementales en réponse aux priorités régionales. À ce jour, 6 priorités ont été établies pour la période 2025-2029.

Elles donneront le ton aux ententes et partenariats à développer dans les prochaines années :

- Faire valoir la culture comme vecteur d'identité et de développement régional.
- Maintenir et déployer des services de proximité et une offre de logements adéquats pour favoriser l'attractivité et l'habitation du territoire.
- Aménager des milieux de vie de qualité et inclusifs pour permettre à nos communautés de grandir, vivre et vieillir en santé.
- Soutenir les organisations dans leurs multiples adaptations, notamment pour faire face aux enjeux de main-d'œuvre.
- Prévenir, lutter et s'adapter aux changements climatiques et favoriser la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables.
- Appuyer le développement des ressources naturelles dans les secteurs forestier, faunique et de la tourbe tout en veillant à la protection des milieux naturels et de la biodiversité.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration ainsi que l'ensemble des partenaires avec qui nous travaillons avec cœur et dévouement pour faire du Bas-Saint-Laurent une région unie, dynamique et accueillante : les membres de la Table régionale des élu-es municipaux, les partenaires institutionnels, associatifs et communautaires, les équipes des MRC et des directions régionales des ministères. Nous saluons finalement le travail de l'exceptionnelle équipe du CRD sans qui toutes ces réalisations ne seraient pas possibles.



Mélodie Mondor, directrice générale



Bertin Denis, président, Préfet de la MRC des Basques



ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ACCUEIL ET L'ATTRACTIVITÉ

La dernière année a été marquée par la signature de l'**Entente sectorielle de développement pour l'accueil et l'attractivité du Bas-Saint-Laurent (ESDAA)**. Cette nouvelle mouture d'entente a été l'occasion de préciser les rôles et responsabilités des parties prenantes de la démarche d'attractivité. Lors d'une journée de réflexion tenue au printemps 2023, les ressources des MRC et leur direction se sont réunies pour faire le bilan de l'entente précédente et identifier les priorités pour la suite. Les partenaires ont ainsi exprimé le souhait que le CRD poursuive les efforts de communication et de marketing afin de positionner et faire rayonner le Bas-Saint-Laurent.

Le mandat accordé à une agence a mené au dépôt, en octobre 2023, d'un nouveau plan de communication pour la région. Les étapes qui ont suivi ont consisté à planifier le déploiement des actions et l'élaboration des outils proposés afin d'entamer la mise en œuvre.

FAITS SAILLANTS

- Concertation des ressources territoriales : 8 rencontres du comité régional durant l'année.
- Suivi et contribution aux travaux d'élaboration du plan de communication.
- Journée de réflexion avec les ressources en attractivité des 8 MRC et leur direction.
- Élaboration du cadre de gestion de l'ESDAA.
- Octroi d'un mandat à Léger marketing pour la réalisation d'un sondage (été 2023) auprès de la population bas-laurentienne au sujet de leur sentiment d'appartenance.
- Présence en délégation bas-laurentienne à deux éditions du Salon de l'emploi et de la formation continue à Montréal (avril et octobre 2023)
- Tenue de deux séances d'information en ligne sur les caractéristiques et atouts de la région (mai et octobre 2023).
- Préparation du déploiement du plan de communication.
- Séances de travail avec le comité régional pour l'élaboration de certains outils de communication (stratégie d'ambassadeurs, boîte à outils).
- Élaboration et début de mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de réseaux sociaux.

À propos

Le mandat de l'attractivité régionale est coordonné par le CRD dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement pour l'accueil et l'attractivité du Bas-Saint-Laurent (ESDAA), laquelle vise à poursuivre les efforts investis en marketing territorial ainsi que dans l'intégration et l'enracinement durable des personnes nouvellement arrivées dans les territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent.

Un comité directeur formé de représentants des signataires de l'Entente veille à son application et à l'atteinte des objectifs, en plus d'en assurer le suivi financier et administratif.

Un comité régional contribue à la démarche en alimentant la réflexion du CRD en matière d'attractivité, d'accueil et d'enracinement et propose des actions à mettre en œuvre à cet égard. Ce comité est composé d'une ressource du CRD, de responsables en attractivité des huit territoires de MRC et d'une représentante des agent-es de migration Place aux jeunes du Bas-Saint-Laurent.

Membres du comité directeur de l'Entente sectorielle de développement pour l'accueil et l'attractivité:

- Jean-François Gagnon, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Pierre-Luc Turgeon, Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
- Geneviève Génier Carrier, Pôle d'enseignement supérieur de l'Est-du-Québec
- Bruno Paradis, MRC de La Mitis
- Michel Lagacé, MRC de Rivière-du-Loup
- Amélie Hupé, Services Québec (non signataire mais présente sur le comité avisur)

Durée de l'entente: 2022 à 2026

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 2 442 509 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 1 500 000 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 800 000 \$

Pôle d'enseignement supérieur de l'Est-du-Québec: 90 000 \$

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration: 52 509 \$



Les participants à la journée de réflexion avec les ressources en attractivité des MRC et leur direction, 12 mai 2023, Sainte-Flavie

L'équipe du Bas-Saint-Laurent au Salon de l'emploi et de la formation continue Octobre 2023, Montréal



RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Favoriser ensemble l'accueil et l'établissement des personnes immigrantes

Réalisé dans le cadre du *Programme d'appui aux collectivités* du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), le mandat de régionalisation de l'immigration vise l'animation et le soutien à la Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent (TCIBSL), dont la mission est de créer une synergie régionale en matière d'immigration. Dans le but de faciliter un développement harmonieux et cohérent des communautés d'accueil, la TCI offre un espace de mise en commun d'actions orientées vers l'accueil et l'enracinement durable des personnes immigrantes.

À propos

Durée de l'entente: 2021 à 2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 355 960 \$

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration: 320 320 \$
CRD - revenus éoliens régionaux: 35 640 \$



FAITS SAILLANTS

- Soutien à la concertation et mise en œuvre du plan d'action en immigration pour appuyer la Table.
- Rédaction et dépôt d'un mémoire dans le cadre des *Consultations sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2024-2027*.
- Avis déposé dans le cadre de la consultation sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires de la Commission des partenaires du marché du travail.
- Formation des membres de la TCI en intervention interculturelle par le Service d'aide psychologique spécialisée aux immigrants et réfugiés (SAPSIR).
- Soutien à la mise en place d'une formation continue de l'UQAR destinée aux entreprises et aux organisations du milieu travaillant avec des personnes immigrantes.
- Participation à différents événements visant à promouvoir la région auprès de la population immigrante (Salon de l'immigration, Salon de l'emploi, Salon des régions, Séances d'info-emploi, etc.).
- Tournée régionale du documentaire audio « J'entends les regards inouïs d'empayement » de l'artiste Nadia Gagné, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs 2024.
- Création de 8 mini bandes dessinées visant à faire connaître les services d'accueil et d'accompagnement aux personnes immigrantes.
- Implication dans la concertation bas-laurentienne en santé et bien-être des femmes, dirigée par la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent.
- Engagement actif au sein du comité immigration de la Fédération des municipalités du Québec.
- Participation à des événements nationaux (Journée Sherpa, Forum sur l'intégration, RV locaux de la FQM) pour favoriser le réseautage.

Projet Info Travailleurs étrangers temporaires (TET)

Création d'un guide d'information sur les ressources et services d'accompagnement dans chaque MRC, destiné aux travailleuses et travailleurs étrangers temporaires (partenariat avec Immigrant Québec).

Durée de l'entente: 2023-2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 43 420 \$

Immigrant Québec: 43 420 \$

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT EN INNOVATION

L'année 2024 a été marquée par la signature de l'Entente sectorielle de développement en innovation du Bas-Saint-Laurent (ESDI). Ses signataires sont le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Services Québec, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, Innov & Export PME, l'École des entrepreneurs du Québec - Campus BSL et le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent. Les villes centres et de centralité de la région contribuent également à l'ESDI. Cette première entente du genre au Québec est pilotée par le CRD et appuyée par les organismes de développement économique locaux. Ensemble, ils soutiennent les actions menées par l'Espace régional d'accélération et de croissance du Bas-Saint-Laurent (ERAC) et le Fonds de soutien en innovation.

Les objectifs de l'ESDI :

- Exceller en recherche, en science et en technologie.
- Créer un environnement favorable au développement de l'innovation.
- Soutenir les investissements et la commercialisation des innovations en entreprise.
- Miser sur des secteurs d'avenir et des projets structurants.
- Valoriser les entrepreneurs et leur offrir soutien et outils de qualité.
- Assurer un environnement propice à la croissance des entreprises.

Le comité directeur de l'ESDI s'est rencontré 5 fois au cours de cette première année pour établir son fonctionnement et amorcer les actions prévues.

Volet 1: ERAC BSL

Depuis le 1^{er} avril 2023, l'ERAC s'est vu intégré à la structure du CRD. Les ressources en place stimulent les réflexes de collaboration entre les acteurs de l'innovation. Elles ont aussi animé les partenariats issus de l'ESDI et structuré le Fonds de soutien en innovation du Bas-Saint-Laurent (FSI).

Principales réalisations :

- Soutien à la mise sur pied du FSI
- Création et animation de la Table en innovation
- Collaboration soutenue avec les 4 créneaux régionaux
- Cohortes de formations variées
- Animation de webinaires
- Soutien à des actions portées par des partenaires de l'écosystème
- Concertation des conseiller·ères attesté·es en innovation du Bas-Saint-Laurent
- Renforcement des collaborations avec les acteurs régionaux et nationaux
- Tournée régionale de l'Innovateur en chef

Volet 2: Innov & Export PME

L'ESDI permet de soutenir Innov & Export PME à titre d'organisme régional de promotion des exportations (ORPEX).

Volet 3: École des entrepreneurs du Québec – section BSL

Ce volet inclut une contribution au Défi OSEntreprendre régional, dont le mandataire est l'École des entrepreneurs du Québec, campus BSL.

Volet 4: Fonds de soutien en innovation du Bas-Saint-Laurent

D'une enveloppe de 2 M \$, le FSI a été lancé en décembre 2023. Au 18 mars 2024, les 17 projets déposés étaient analysés, en préanalyse ou en demande d'avis sectoriels.



À propos

Membres du comité directeur de l'Entente sectorielle de développement en innovation :

- Nathalie Bédard, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Nancy Robichaud, Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- Marie-Ève Boyer, Services Québec
- Caroline Dodier, Innov & Export PME
- Véronique Mariève Gosselin, École des entrepreneurs - Campus BSL
- Francis St-Pierre, MRC de Rimouski-Neigette
- Martin Soucy, Réseau des villes centres du Bas-Saint-Laurent

Organismes locaux de développement économique :

- Isabelle Gauthier, MRC de La Matanie
- Annick Marquis, MRC de La Mitis
- Stéphane Pineault, MRC de La Matapédia
- Jean Létourneau, MRC de Rimouski-Neigette
- Claude Dahl, MRC des Basques (également membre du comité directeur)
- Marie-Josée Pineault, MRC de Rivière-du-Loup
- Steve Murray, MRC de Témiscouata
- Charles de Bois Martin, MRC de Kamouraska

Durée de l'entente: 2023 à 2026

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 5 165 192 \$

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie: 3 000 000 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 1 000 000 \$

Innov & Export PME: 495 000 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 139 860 \$

Les villes de Témiscouata-sur-le-Lac, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Matane, La Pocatière,

Amqui: 230 332 \$

CRD - revenus éoliens régionaux: 180 000 \$

École des entrepreneurs du Québec - Campus BSL: 90 000 \$

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale: 30 000 \$

SOUTIEN AUX ARTISTES ET ORGANISMES CULTURELS

Au cours de l'année 2023-2024, 21 projets issus des 8 territoires et villes partenaires du Bas-Saint-Laurent ont été soutenus par l'Entente de partenariat territorial intervenue avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, les MRC et les villes, pour un total de 430 683 \$. Ce montant est réparti à parts presque égales entre organismes et artistes.

- Sur 28 demandes déposées par des artistes, 16 ont été acceptées.
- Sur 17 demandes déposées par des organismes, 9 ont reçu une réponse positive.
- La moitié des artistes soutenus avaient 35 ans et moins.

Depuis quelques années, le CALQ bonifie l'Entente de partenariat territorial en soutenant annuellement un ou deux artistes n'ayant jamais obtenu de bourse. Cette année, deux artistes en ont bénéficié, pour un total de 36 000 \$.

Culture Bas-Saint-Laurent est le partenaire de premier ordre du CRD dans la réalisation de ce mandat. Il assure la promotion de l'Entente et conseille les artistes et organismes qui déposent des demandes.

De plus, cette année, Culture Bas-Saint-Laurent a réalisé un portrait diagnostique détaillé de la situation des arts et de la culture dans notre région, lequel a bénéficié d'un soutien financier et professionnel du CRD. Enfin, l'organisme a réalisé un projet pilote portant sur le patrimoine, en association avec le CRD, la Ville de Rimouski et la MRC de Rivière-du-Loup.

À propos

Durée de l'entente: 2022 à 2025

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 1 266 138 \$

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ): 578 784 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 406 854 \$

Les villes de La Pocatière, Matane, Mont-Joli et de Rivière-du-Loup: 280 500 \$



EMBARQUE BAS-SAINT-LAURENT

Parallèlement à la création de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL), les 8 MRC de la région, la Ville de Rimouski, leurs transporteurs et le Conseil régional de l'environnement ont travaillé à la mise sur pied d'une plateforme de covoiturage pour l'ensemble de la région. Embarque Bas-Saint-Laurent a été inspirée par l'initiative WebCovoitreur de la MRC de La Matanie et sera, à terme, intégrée à la RTBSL.

Initié dans le cadre des Alliances pour la solidarité, puis financé par le programme de soutien à la coopération intermunicipale du MAMH, le nouveau site internet offrira non seulement un système de covoiturage, mais servira, à terme, de plaque tournante pour l'information sur les services de transport et de mobilité durable de la région. L'intégration de ces nombreux éléments en un seul endroit permettra aux utilisateurs et utilisatrices d'être informés-es sur le transport durable et les aidera à se rendre à leur destination à coût abordable tout en optant pour une mobilité à faible empreinte carbone.

Objectifs d'Embarque Bas-Saint-Laurent :

- Offrir une solution de transport abordable pour les territoires moins bien desservis.
- Réduire la pression immobilière dans les villes centres en offrant davantage d'options de transport aux résident-es des municipalités rurales.
- Diminuer le parc automobile et l'utilisation de l'auto-solo.
- Créer des liens sociaux au sein des communautés.

Le printemps 2024 verra la mise à l'essai d'Embarque Bas-Saint-Laurent, pour un lancement officiel de la plateforme à l'automne 2024. Restez à l'affût!

À propos

Durée de l'entente: 2023 à 2025

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 161 020 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 128 816 \$

CRD - revenus éoliens régionaux: 12 704 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent (en service): 19 500 \$

RÉGIE DE TRANSPORT DU BAS-SAINT-LAURENT

La Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) a été créée à l'initiative de 7 MRC du Bas-Saint-Laurent. Elle est le fruit de mandats et d'études des besoins en transport menés depuis plus d'une décennie à la demande de la Conférence régionale des élus (CRÉ), puis du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent.

La Régie proposera, une fois financée, une stratégie régionale en transport collectif où les services actuels des MRC membres seront bonifiés et connectés par de nouveaux services inter-MRC. À l'instar du modèle développé par la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM), la RTBSL sera un outil incontournable pour répondre aux changements démographiques, économiques et climatiques.

À propos

La Régie de transport du BSL en bref:

- Une stratégie régionale de mobilité durable concertée et innovante au service du citoyen
- Des services bonifiés dans chaque MRC membres et à la Société de transport de Rimouski
- Une interconnexion de ces services de transport par des minibus électriques
- Une optimisation de l'utilisation des fonds publics

Composition du conseil d'administration:

- MRC de Rivière-du-Loup: Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste, président
- MRC de La Mitis: Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis, vice-président (1)
- MRC de La Matapédia: Sylvie Blanchette, mairesse d'Amqui, vice-présidente (2)
- MRC de La Matanie: Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie
- MRC de Témiscouata: Serge Pelletier, préfet de la MRC de Témiscouata
- MRC de Rimouski-Neigette: Francis St-Pierre, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette
- MRC des Basques: Bertin Denis, préfet de la MRC des Basques

Durée de l'entente: 2021 à 2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 152 236 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 101 789 \$

CRD - revenus éoliens régionaux: 50 447 \$

RÉGIE DE TRANSPORT du Bas-Saint-Laurent

Parmi les résultats escomptés de la Régie du transport du Bas-Saint-Laurent se trouvent notamment des trajets et horaires permettant d'avoir accès aux services de santé et d'éducation postsecondaire régionaux, une connexion facilitée aux services de transport vers l'extérieur de la région, la possibilité de combler des postes vacants en entreprise, la diminution des coûts du transport pour les ménages, la diminution des émissions de gaz à effet de serre et l'accroissement de l'électrification et de l'autonomie énergétique régionale.

FAITS SAILLANTS

- Tournée des MRC pour ajuster la proposition (trajets et budget) du rapport du projet Mobilités et Territoires du Conseil régional de l'environnement (CREBSL) pour les 7 MRC participantes.
- Adoption de l'entente intermunicipale de constitution de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent par les 7 conseils des MRC.
- Décret de constitution de l'Entente par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Signature d'une entente sur le partage de la taxe sur les carburants entre la RTBSL et la Ville de Rimouski (conditionnelle à son l'obtention).
- Dépôt d'un mémoire de financement et représentations politiques auprès du ministère des Finances, du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que du ministère du Transport et de la Mobilité durable pour l'obtention d'une majoration de la taxe sur les carburants de 0,02 \$/litre d'essence vendu sur le territoire couvert par la Régie.

PROCHAINES ÉTAPES

- Obtention du financement par la majoration de la taxe sur les carburants
- Implantation de la structure administrative et légale de la Régie
- Mise sur pied des comités territoriaux de transport (MRC et transporteurs)
- Bonification des services intra-MRC
- Harmonisation de la grille tarifaire et planification des services inter-MRC
- Lancement des appels d'offres pour les services inter-MRC
- Déploiement des nouveaux services

ENTENTE SECTORIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Convaincus de la nécessité et de la pertinence de renforcer leur action concertée, des partenaires régionaux du développement social, dont les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, ont choisi de mettre en commun leurs outils respectifs et de créer l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026 (ESDS).

Ces partenaires souhaitent mettre de l'avant une vision concertée et intégrée du développement social qui permettra aux communautés de développer leur plein potentiel et fournira aux citoyennes et citoyens du Bas-Saint-Laurent des opportunités favorisant une occupation dynamique du territoire.

L'Entente sectorielle pour le développement social 2023-2026 comporte quatre volets spécifiques ayant chacun des objectifs et une gouvernance distincte.

VOLET 1

Soutien aux interventions des MRC en développement social et en lutte à la pauvreté

VOLET 2

Soutien au déploiement des services en travail de rue

VOLET 3

Recherche-action *Bien vieillir chez soi*

VOLET 4

Entente de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent 2023-2026



À propos

Membres du comité directeur de l'Entente sectorielle pour le développement social :

- Chantale Lavoie, préfet
MRC de La Matapédia
- Jean-Maxime Dubé, directeur général
MRC de Rimouski-Neigette
- Maryse Malenfant, directrice régionale
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Marie-Ève Boyer, directrice régionale
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Dr Jean-Christophe Carvalho, président-directeur général
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Gabrielle Paquette, directrice régionale
Ministère de la Culture et des Communications
- Jeanne-Astrid Lépine, conseillère en égalité
Secrétariat à la condition féminine
- Audrey Plouffe
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Durée de l'entente: 2023 à 2026

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 8 817 703 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 1 500 000 \$

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale: 1 457 462 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 1 260 000 \$

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent: 968 900 \$

CRD - revenus éoliens régionaux: 180 000 \$

Contribution d'autres organismes incluant des partenaires philanthropiques: 3 101 341 \$

Ministère de la Culture et des Communications: 50 000 \$

Secrétariat à la condition féminine: 300 000 \$

VOLET 1

Soutien à l'intervention des MRC en développement social et lutte à la pauvreté

Les MRC au cœur de la collaboration intersectorielle pour améliorer la qualité de vie des communautés

L'année 2023-2024 est la première de l'entente en développement social et de la démarche de soutien aux interventions en développement social des MRC. Les réalisations témoignent d'un travail de collaboration avec les MRC et les partenaires clés pour consolider et créer des actions concertées visant à améliorer la qualité de vie des milieux.

FAITS SAILLANTS

- Rencontre régionale Unir nos forces : plus de 100 professionnels du développement des communautés provenant des équipes de COSMOSS, des MRC, du CISSS et de la santé publique.
- 3 rencontres de formation pour les ressources en développement social des MRC.
- Rencontres de soutien individuel auprès des ressources en développement social des MRC pour :
 - Définir le rôle des MRC en développement social.
 - Peaufiner la collaboration avec les partenaires du développement.
 - Soutenir l'analyse des processus de mise en place d'une politique de développement social à l'échelle territoriale.
- Développement d'outils afin d'optimiser le travail collaboratif entre partenaires du développement des communautés.
- Soutien à la création de rencontres de formation des ressources en développement rural des 8 MRC.
- Animation de communautés de pratiques sur la mise en place et le déploiement d'initiatives en sécurité alimentaire.

ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ

Des initiatives diversifiées déployées au cœur des communautés

L'année 2023-2024 a permis aux Alliances pour la solidarité de poursuivre le déploiement des initiatives. Plus de 150 d'entre elles ont été élaborées et portées par une multitude de partenaires communautaires, citoyens et municipaux.

FAITS SAILLANTS

- À l'échelle régionale :
 - Trousse d'outils sur la lutte aux préjugés lancée en septembre dernier pour communiquer de l'information sur les préjugés liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale; en 2 volets : comprendre et agir.
 - Conception de la plateforme Embarque Bas-Saint-Laurent en évolution et réalisation d'une maquette de site web. Dernières étapes vers le déploiement du projet en cours et pouvant être consultées à la page 7 du présent rapport.
- Les initiatives mises en œuvre dans les territoires de MRC sont diversifiées :
 - **Alimentation** : L'épicerie solidaire de La Petite bouffe des frontières de la MRC de Témiscouata, en plus d'être un vrai lieu d'accueil et d'échange pour sortir de l'isolement, permet à ses bénéficiaires d'acheter à 50 % de rabais des denrées variées.
 - **Logement** : Création de trousse d'urgence en itinérance par Repaires-BSL sur le territoire de la MRC des Basques pour offrir du matériel de dernier recours quand les hébergements d'urgence sont complets : sacs personnalisés de camping incluant du matériel spécialisé selon les besoins, tels qu'une trousse de premiers soins, des articles d'hygiène personnelle et du matériel de sécurité.
 - **Participation citoyenne** : Poursuite des démarches du Comité AVEC de La Mitis pour se faire connaître de la population et des élu-es. Amorce des discussions sur la lutte à la pauvreté et les services existants. Poursuite des rencontres des personnes citoyennes impliquées dans le comité dans le milieu afin de trouver des solutions aux défis rencontrés.
- **Persévérance scolaire** : Diffusion de l'outil *Raconte-moi la maternelle*, qui fait vivre aux enfants et à leurs parents une visite personnalisée de leurs futures écoles et salles de classe de La Matapédia.

À propos

L'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent est une concertation régionale qui s'inscrit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS). En plus des 200 organisations mobilisées dans les Alliances au sein de leurs communautés, plus de 100 personnes concernées par les enjeux liés à la pauvreté ont contribué aux travaux et à l'élaboration de projets.



VOLET 2

Soutien au déploiement des services en travail de rue

Au cœur des communautés et de l'humain

L'année 2023-2024 fut bien occupée. Les ressources en travail de rue sont toujours confrontées à de fortes proportions de problématiques de santé mentale, d'enjeux liés au logement et à la consommation. Par ailleurs, la gouvernance régionale de la concertation sur le déploiement des services en travail de rue a été modifiée de façon importante afin de mieux répondre aux besoins des différents partenaires.

À propos

Le volet 2 de l'Entente sectorielle pour le développement social vise le soutien au déploiement des services en travail de rue. Un comité de partenaires voit au bon fonctionnement du volet et contribue à déterminer les différentes priorités régionales. Il est composé des partenaires suivants:

Pour les organismes pivots:

- Karina Fleury, directrice générale
Tandem-Jeunesse
- Isabelle Vaillancourt, coordonnatrice
Maison des jeunes de Trois-Pistoles
- Éric Lévesque, travailleur de rue
En Tout C.A.S., MRC de Rimouski-Neigette
- Lina Castonguay, travailleuse de rue
MRC de La Mitis (jusqu'en janvier 2024)
- Jean-Julien Lévesque, travailleur de rue
Le Dôme, Maison des jeunes, MRC de Rivière-du-Loup (à partir de janvier 2024)
- Maxime Boucher, conseiller-cadre aux partenariats jeunesse et projets
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Audrey Plouffe, directrice adjointe au développement social
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

En plus des partenaires rassemblés au sein de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent, la concertation associée au déploiement des services en travail est soutenue par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Seize travailleurs et travailleuses de rue et sept organismes pivots déploient les services dans les huit territoires de MRC: Maison des jeunes La Lucarne (La Matanie), Tremplin-Travail Vallée de la Matapédia (La Matapédia), En tout C.A.S. (Rimouski-Neigette), Maison des jeunes de Trois-Pistoles (Les Basques), Le Dôme, Maison des jeunes (Rivière-du-Loup), Carrefour jeunesse-emploi du Témiscouata (Témiscouata) et Tandem-Jeunesse (Kamouraska).

FAITS SAILLANTS

- Au-delà de 9 000 interventions ont été effectuées par les travailleuses et travailleurs de rue, dont la moitié sont de nature psychosociale: réalité relationnelle, santé mentale ou consommation et dépendances.
- Plus de 70 % des interventions ont été réalisées auprès des jeunes de 12 à 35 ans.
- Une tendance post pandémie se maintient avec une augmentation marquée des interventions dans les différents lieux publics.
- Les travailleurs et travailleuses de rue continuent de composer avec de nombreux enjeux liés à l'habitation et l'itinérance.



VOLET 3

Recherche-action *Bien vieillir chez soi*

Une programmation de recherche-action innovante

Projets en cours de réalisation : 89 personnes mobilisées au sein de 8 comités de pilotage :

- Adaptons les domiciles (MRC de Rivière-du-Loup et autres territoires à déterminer)
- Menus travaux (MRC des Basques)
- Résidence innovante pour aînés (MRC de La Matapédia)
- Paramédecine communautaire (MRC de Rimouski-Neigette, de Témiscouata, de Rivière-du-Loup et des Basques)
- Communauté tissée serrée pour du répit flexible (MRC de Rimouski-Neigette et de La Mitis)
- Plateforme Web pour des services de répit (Bas-Saint-Laurent)
- Accompagnement-transport (MRC de La Matanie)
- Véhicule équipé pour des soins intensifiés à domicile (MRC de Rivière-du-Loup)



FAITS SAILLANTS

- Organisation de la première **Journée des partenaires** de la démarche *Bien vieillir chez soi*, le 28 septembre 2024 à Rivière-du-Loup. Plus de 75 partenaires ont pris part à différents ateliers en plus de prendre connaissance des avancées des 8 projets de la programmation.
- Lancement et mise en ligne du site Web de la démarche (vieillirchezsoi-bsl.org).
- Les membres du comité directeur ont convié différents partenaires concernés par les enjeux du *Bien vieillir chez soi* à prendre part à une rencontre régionale de réflexion.
- Réalisation d'un processus d'évaluation évolutive permettant d'améliorer la démarche régionale en continu. Publication du document **Mise en place d'une démarche régionale de recherche-action : Processus et apprentissages** présentant les étapes, les défis et les conditions gagnantes d'une telle démarche.
- Création d'une infolettre.

À propos

La recherche-action *Bien vieillir chez soi* est le fruit d'un partenariat entre : le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski, la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent, la Table régionale des élu-es municipaux, la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (Chaire CIRUSSS), le Consortium interrégional de Savoirs en Santé et Services sociaux (Le Consortium InterS4), Logis-Aides des Basques, représentant les entreprises en économie sociale en aide à domicile du Bas-Saint-Laurent (EÉSAD), le Centre d'action bénévole Vallée de La Matapédia, représentant les Centres d'action bénévole du Bas-Saint-Laurent, et le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent qui en coordonne les travaux.

En plus des partenaires financiers regroupés au sein de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent, la démarche *Bien vieillir chez soi* est soutenue par la Fondation Mirella et Lino Saputo.

*Bien vieillir
chez soi*
RECHERCHE-ACTION

Voir les premiers résultats
des projets disponibles sur le site :
vieillirchezsoi-bsl.org

VOLET 4

Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Lutter contre la cyberviolence au Bas-Saint-Laurent

L'année 2023-2024 marque le début du volet 4 de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent, soit le volet sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Le comité de gestion a été mis sur pied et s'est rencontré pour la première fois en octobre 2023. À la suite de recommandations de la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent (TCGFBSL), il a été décidé de déployer un projet pour lutter contre la violence envers les femmes. Les deux principaux objectifs des partenaires sont :

- Développer une meilleure connaissance de la cyberviolence envers les femmes et les personnes opprimées sur la base de leur genre et de son impact.
- Diminuer les cyberviolences vécues par ces personnes œuvrant dans les lieux décisionnels et de leadership et/ou investissant les espaces de participation citoyenne au Bas-Saint-Laurent.

FAITS SAILLANTS

- Mobilisation des partenaires au sein d'un nouvel espace de concertation, soit le comité de gestion.
- Dépôt du Plan d'action régional triennal et des deux premières fiches descriptives de projet au Secrétariat à la condition féminine.
- Début des travaux par les ressources au sein de la TCGFBSL pour amorcer le projet à l'hiver 2024.

À propos

Les partenaires suivants sont impliqués dans la gestion de ce volet de l'ESDS : la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Secrétariat à la condition féminine, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et les huit MRC du Bas-Saint-Laurent. La Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent est porteuse de la mise en œuvre du plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Le CRD et la TCGFBSL se partagent l'administration et la gestion du volet.



ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

Des acteurs mobilisés pour le secteur

Pour cette dernière année de mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire (ESDB), les partenaires ont poursuivi leur travail pour le développement du secteur, que ce soit par la réalisation, dans les MRC, d'actions issues des plans de développement du territoire agricole (PDZA), du travail de concertation du secteur par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent ou la mise en valeur des savoir-faire et produits régionaux par les Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Les quelques nouveaux projets financés par le Fonds de soutien au développement bioalimentaire ont favorisé les liens entre les producteurs agricoles et la mise en marché de produits locaux, pour un investissement de 150 000 \$:

- La mise en place d'une cohorte en production bovine.
- L'accompagnement d'une cohorte en gestion des entreprises ovines.
- Les retrouvailles ovines de l'Est-du-Québec.
- Promotion conjointe des Marchés publics du Bas-Saint-Laurent.
- Expérimentation de cultivars de légumes pour l'approvisionnement institutionnel.

L'année s'est terminée par un Forum sur l'abattage en région, organisé par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent. 180 personnes ont pu se familiariser avec les enjeux liés à l'abattage et les réalités des propriétaires d'abattoirs. De plus, une centaine de personnes ont participé à une discussion sur les forces et opportunités régionales.

Bilan de l'ESDB 2021-2023

- 30 projets soutenus.
- 1 431 955 \$ investis pour des retombées de 6 257 996 \$.

Une nouvelle entente a été négociée en cours d'année et le montage financier a été complété au 31 mars 2024.



À propos

L'Entente sectorielle de développement bioalimentaire est administrée et coordonnée par le CRD et engage les partenaires suivants : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Économie et de l'Innovation, les huit MRC et le CRD, la Fédération de l'UPA, la Table de concertation bioalimentaire et les Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

Membres du comité directeur de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire :

- Bertin Denis, préfet, MRC des Basques
- Nancy Robichaud, directrice territoriale du Bas-Saint-Laurent, de la Chaudière-Appalaches et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
- Hugues Fiola, directeur régional
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Maryse Malenfant, directrice régionale
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Mylène Blanchette, directrice générale
Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
- Nicole Lavoie, directrice générale
Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent
- Yan Gosselin, directeur des services aux producteurs et du développement régional
Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent
- Francis St-Pierre, préfet, MRC de Rimouski-Neigette

Durée de l'entente : 2021 à 2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE : 3 575 000 \$

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : 1 000 000 \$

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et l'Énergie : 1 000 000 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 860 000 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 360 000 \$

CRD - revenus éoliens régionaux : 180 000 \$

La Fédération de l'UPA : 90 000 \$

Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent : 65 000 \$

La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent : 20 000 \$



EXPÉRIMENTATION DE NOUVEAUX MODES DE RÉMUNÉRATION ET D'AVANTAGES SOCIAUX DES OUVRIERS FORESTIERS

Un Sommet sur l'emploi forestier à la hauteur des attentes

Pour la quatrième et dernière année du projet, 11 ouvriers vétérans, 73 ouvriers expérimentés et 17 recrues pour un total de 101 ouvriers forestiers participaient à ce projet. La dernière année a permis de poursuivre les efforts pour la reconnaissance des avantages sociaux dans la rémunération des ouvriers forestiers au Bas-Saint-Laurent et ailleurs au Québec.

Le 1^{er} mai 2023 s'est tenu à Rimouski le Sommet sur l'emploi forestier, réunissant près de 170 personnes dont 65 étaient des ouvriers forestiers, certains provenant de l'extérieur de la région. Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, était présente pour une allocution. Une partie de la journée a été consacrée à la présentation des résultats du projet et l'autre à des ateliers de travail pour identifier les pistes de solutions pour atteindre un objectif commun, celui de voir inclure les avantages sociaux dans le calcul de la grille de taux du Bureau de mise en marché des bois (BMMB). L'événement a été très apprécié des ouvriers forestiers. Le rapport du projet, celui du Sommet de l'emploi forestier ainsi que le matériel promotionnel de l'initiative sont disponibles sur le site web du CRD à la section **Emploi forestier**.

L'année 2024-2025 sera marquée par les démarches de pérennisation de l'initiative.

FAIT SAILLANT

- Prix GFQ 2023 : Pour sa contribution exceptionnelle à l'aménagement collectif des ressources forestières, la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier s'est vue décerner un prix de reconnaissance par Groupement forestier Québec.

À propos

Unique au Québec, le projet expérimental des modes de rémunération des ouvriers forestiers est piloté par le CRD en collaboration avec la Table sectorielle de concertation en aménagement forestier (TSCAF). Cette dernière est composée de représentants d'employeurs, de Forêt Compétences, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, de la Direction régionale de Services Québec, d'ouvriers sylvicoles, d'élus municipaux et de la Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent.

Durée de l'entente: 2020 à 2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 3 554 056 \$

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale: 2 081 854 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 1 000 000 \$

CRD - revenus éoliens régionaux: 372 202 \$

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts: 100 000 \$

BIOMASSE FORESTIÈRE RÉSIDUELLE (BFR)

Mise en place d'un guichet BFR

Le Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent priorise l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables. Afin de tendre vers la carboneutralité régionale, tout en générant des retombées économiques d'importance pour les entreprises et les collectivités de la région, l'utilisation des biocombustibles doit augmenter. Le CRD est mandataire d'un projet pour la mise en place d'un guichet regroupant les acteurs de la filière, et ce pour augmenter le nombre de réseaux énergétiques en circuits courts à la biomasse forestière résiduelle.

À propos

PROJET GUICHET BFR

La biomasse forestière résiduelle représente globalement les résidus de bois produit lors de la transformation en usine (copeaux, sciures, planures) et ceux laissés au sol en forêt au moment des opérations de récolte (houppiers, branches, souches).

Durée de l'entente: 2024 à 2026

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 422 350 \$

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie: 235 350 \$

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts: 50 000 \$

CRD - revenus éoliens régionaux: 40 000 \$

Les huit SADC du Bas-Saint-Laurent: 40 000 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 16 000 \$

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent: 25 000 \$

La Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent: 10 000 \$

Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent: 6 000 \$

La création d'un guichet BFR est la première étape pour optimiser la filière énergétique. Le déploiement de la filière énergétique à la BFR au Bas-Saint-Laurent pourra être accéléré par la concertation, l'acquisition de connaissances, le développement d'une expertise régionale en chauffage à la BFR et la promotion de cette source d'énergie.

Le CRD, accompagné de plusieurs partenaires de la région, assure la coordination de ce projet pour les deux prochaines années.



Ressources naturelles et environnement

ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Un plan d'action pour lutter régionalement contre ces envahisseurs

L'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes (ESDEE) a été signée récemment. Elle vise plusieurs objectifs, dont la poursuite des travaux de lutte et de contrôle de la berce du Caucase et sphondyle, mais aussi la mise en œuvre de projets de lutte visant d'autres espèces envahissantes telles que la renouée du Japon, l'herbe à poux, le roseau commun, l'agrile du frêne, le myriophylle à épis et la moule zébrée. Grâce à l'implication des partenaires dans les différents comités, un Plan d'action régional de lutte aux espèces envahissantes totalisant 33 actions a été élaboré. Ces actions visent à :

- Favoriser la communication et la sensibilisation du milieu aux espèces envahissantes.
- Consolider le réseau de stations de lavage au Bas-Saint-Laurent.
- Prévenir l'introduction et la propagation des espèces envahissantes au Bas-Saint-Laurent.
- Acquérir des connaissances sur les espèces envahissantes.
- Contrôler et surveiller la propagation des espèces envahissantes sur le territoire bas-laurentien.

Soulignons la mise en œuvre de plusieurs actions pour 2023-2024, dont la poursuite des travaux d'éradication de la berce du Caucase et la berce sphondyle (commune) par les Organismes de bassins versants (OBV) de la région, ainsi que la lutte contre une colonie de roseau commun située dans l'Anse des Rioux par le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire (ZIPSE).

FAITS SAILLANTS

- Des ententes de 3 ans ont été conclues avec les 4 Organismes de bassins versants et le comité ZIPSE pour les travaux de lutte aux berces et au roseau commun.
- Un Fonds de lutte a été créé pour soutenir la mise en œuvre des projets en lien avec le Plan d'action régional de lutte aux espèces envahissantes.
- Un Fonds de recherche sur les espèces envahissantes a été créé pour promouvoir l'acquisition de connaissances et la recherche appliquée.

À propos

L'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes est administrée et coordonnée par le CRD et engage les partenaires suivants : le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, le Centre intégré de Santé et de Services Sociaux du Bas-Saint-Laurent, les huit MRC et le CRD, le Comité de Zone d'Intervention Prioritaire du Sud-de-l'Estuaire, les 4 organismes de bassins versants du Bas-Saint-Laurent.

Membres du comité directeur de l'Entente sectorielle de développement de la lutte contre les espèces envahissantes :

- Jean-François Gagnon, conseiller en développement régional
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Marie-Ève Tousignant
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Guylaine Morrier
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Joël Tremblay, directeur général, MRC de La Matapédia
- Serge Pelletier, préfet, MRC de Témiscouata
- Mireille Chalifour, Organisme de bassin versant de Matapédia-Restigouche
- Anne Allard-Duchêne, Organisme de bassin versant du fleuve St-Jean
- François Truchon, Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire

Durée de l'entente : 2023 à 2026

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE : 1 252 562 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 600 000 \$
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : 300 000 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux : 80 000 \$
Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 120 000 \$
CRD - revenus éoliens régionaux : 60 000 \$
Comité ZIPSE : 56 017 \$
Les quatre OBV du Bas-Saint-Laurent : 36 545 \$



PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

À propos

Les travaux des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) se sont poursuivis afin d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public.

Durée de l'entente : 2020 à 2024

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE : 196 312 \$/an

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts : 588 936 \$

FAITS SAILLANTS

- Un total de 14 TGIRT locales et TGIRT régionales ont été tenues dans les deux unités d'aménagement (UA) du Bas-Saint-Laurent, en présence et en visioconférence. Le 7 septembre 2023, une visite terrain a réuni 37 personnes dans la Réserve faunique Duchénier afin de discuter d'aménagement dans les aires de confinement du cerf de Virginie, du territoire d'intérêt d'aire protégée Duchénier, de la protection de la chauve-souris et des interventions sylvicoles dans les érablières.
- La rencontre régionale des TGIRT du Bas-Saint-Laurent s'est déroulée le 30 janvier 2024 à Rimouski et a rassemblé 53 personnes. Des informations relatives aux divers projets d'acquisition des connaissances fauniques ont été transmises aux membres. De plus, le *Plan directeur ministériel pour le développement de l'acériculture en forêt publique* a été officiellement présenté, de même que les processus menant à l'octroi de droits fonciers sur les terres du domaine de l'État. Enfin, un bilan de la première phase de fermeture de chemins dans l'habitat du caribou de la Gaspésie a été mis de l'avant.
- Le 23 décembre 2022, une tempête importante a frappé le Bas-Saint-Laurent et a causé des dommages aux peuplements forestiers. Ces dommages se traduisent en tiges renversées sur des superficies importantes (chablis). Au Bas-Saint-Laurent, on estime que 15 000 ha ont été touchés en forêt publique, majoritairement dans l'est de la région. En conséquence, plusieurs plans d'aménagement spéciaux ont été élaborés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Les discussions entourant ces plans d'aménagement spéciaux ont tenu une partie importante des discussions lors de l'année 2023-2024.
- Dans le cadre du processus d'acquisition de connaissances visé par les TLGIRT, les résultats du rapport *Évaluation des composantes d'habitat dans les ravages de Cerf de Virginie du Bas-Saint-Laurent en fonction du modèle de qualité de l'habitat* ont été présentés lors de la rencontre régionale de janvier 2024. Par ailleurs, un projet d'identification de refuges thermiques dans deux territoires fauniques structurés du Bas-Saint-Laurent est en cours depuis février 2023 et devrait se terminer en janvier 2025. Enfin, un projet d'étude de la régénération feuillue à la suite d'une préparation de terrain a démarré à l'été 2023 et devrait se poursuivre sur plusieurs années.



TRAVAUX SUR LES TERRES PUBLIQUES INTRAMUNICIPALES

Le CRD a travaillé à l'élaboration du plan d'action annuel et a coordonné les budgets réservés aux travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales (TPI), incluant la Réserve de Parke gérée par la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekek. Au cours de la période 2023-2024, le budget annuel de 242 880 \$ provenant du *Programme d'aménagement durable des forêts* a permis d'aménager près de 120 hectares de forêt et de mettre en terre 62 771 plants pour du reboisement dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent.

L'entente actuelle pour le financement des travaux sylvicoles a pris fin au 31 mars 2024. En décembre 2023, une demande a été soumise à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts pour une bonification du budget afin de pouvoir réaliser toute la stratégie d'aménagement sur les TPI. Nous sommes en attente d'une réponse.

Durée du projet: 2021-2024

Une entente d'une durée de trois ans a été signée avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et les huit territoires de MRC pour la réalisation des travaux sylvicoles, à raison d'un montant de 242 880 \$ annuellement.



TABLE DE CONCERTATION SUR LA FORÊT PRIVÉE

À la suite des démarches politiques effectuées en 2023-2024, les partenaires de la Table de concertation sur la forêt privée (TCFP) recevaient, lors du dernier budget Girard le 12 mars 2024, l'annonce d'un montant de 147 M \$ sur 5 ans pour la forêt privée à l'échelle du Québec et une somme spécifique de 8,5 M \$ au Bas-Saint-Laurent pour soutenir la récolte des bois affectés par les chablis à la suite des vents de décembre 2022. Cette annonce répond favorablement à une première demande, celle d'assurer une prévisibilité sur quelques années et la récupération des bois affectés par le chablis, ce qui devrait avoir un impact positif sur le secteur forestier.

Ces bonnes nouvelles s'accompagnent toutefois d'une incertitude quant à la répartition des sommes attribuées à la région du Bas-Saint-Laurent. La TCFP demande au gouvernement de recevoir la part historique afin de maintenir la mobilisation des bois en provenance de la forêt privée vers les usines de transformation de la région. Puisque les sommes annoncées le 12 mars dernier représentent un budget de base pour l'aménagement des forêts privées, la TCFP entend poursuivre ses représentations afin d'avoir des budgets supplémentaires et nécessaires pour la récolte de toute la possibilité forestière en forêt privée ainsi que pour la récupération des bois affectés par la Tordeuse des bourgeons de l'épinette qui sévit en région depuis plus de 10 ans.

La TCFP est coordonnée par le CRD et composée des organismes suivants :

- Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
- Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent
- Groupe Lebel Inc.
- Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

TABLE RÉGIONALE DES ÉLU·ES MUNICIPAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

Le renouvellement de l'Entente sectorielle pour la concertation régionale du Bas-Saint-Laurent 2023-2026, dont le CRD est fiduciaire, finance la coordination de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent et diverses activités de diffusion et de rayonnement des priorités de la région. L'Entente permet de soutenir les activités de la Table régionale des élu-es municipaux. La TREMBSL regroupe les 8 préfets des MRC ainsi que les 10 maires et mairesses des cités régionales et des villes de centralité de la région.

Le rôle de la TREMBSL consiste à permettre aux élu-es de se concerter autour des grands enjeux politiques régionaux et à conseiller les gouvernements du Québec et du Canada sur l'adaptation des programmes à la réalité du Bas-Saint-Laurent, en étroite collaboration avec le CRD.

Dans le cadre de ses travaux, la TREMBSL tient des rencontres régulières avec la ministre responsable de la région, Mme Maïté Blanchette Vézina, les différents ministres responsables des dossiers d'intérêt, ainsi que la députation provinciale régionale.

Au cours de la dernière année, la TREMBSL a poursuivi son travail de représentation et de dialogue avec les gouvernements supérieurs sur les grands enjeux et priorités de la région. Elle a notamment participé à trois exercices de consultation nationale et y a déposé des mémoires pour faire connaître les réalités et les positions régionales au regard de l'aménagement du territoire, de la protection des activités et du territoire agricoles et de l'avenir de la forêt. Les élu-es ont également milité pour le maintien de l'intégrité territoriale des circonscriptions électorales provinciales au Bas-Saint-Laurent lors des consultations de la Commission de la représentation électorale. Cette position régionale a été entendue et retenue par l'Assemblée nationale, ce qui représente une victoire pour l'équité démocratique de nos communautés. Les membres de la TREMBSL ont également investi des efforts importants de représentation auprès de ministres et de député-es pour garantir l'avenir de grandes initiatives structurantes au Bas-Saint-Laurent, comme la Régie de transport collectif du Bas-Saint-Laurent et la valorisation des emplois forestiers dans la région.

À propos

Durée de l'entente: 2023 à 2026

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE: 579 883 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 463 907 \$

CRD - revenus éoliens régionaux: 79 976 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 36 000 \$



1^{re} rangée:

Bertin Denis, préfet, MRC des Basques, Michel Lagacé, membre de l'exécutif, préfet, MRC de Rivière-du-Loup, Vincent Bérubé, maire, Ville de La Pocatière, Chantale Lavoie, préfet, MRC de La Matapédia, Martin Soucy, maire, Ville de Mont-Joli, Gérald Beaulieu, préfet, MRC de La Matanie

2^e rangée:

Mario Bastille, maire, Ville de Rivière-du-Loup, Serge Pelletier, préfet, MRC de Témiscouata, Eddy Métivier, maire, Ville de Matane, Solange Morneau, mairesse, Ville de St-Pascal, Guy Caron, maire, Ville de Rimouski, Francis St-Pierre, préfet, MRC de Rimouski-Neigette

3^e rangée:

Denis Blais, maire, Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, Philippe Guilbert, vice-président, maire, Ville de Trois-Pistoles, Sylvie Blanchette, membre de l'exécutif, mairesse, Ville de Amqui, Bruno Paradis, président, préfet, MRC de La Mitis, Gustave Pelletier, maire, Ville de Dégelis, Sylvain Roy, préfet, MRC de Kamouraska

DÉMARCHE COSMOSS BAS-SAINT-LAURENT

Alors que la Démarche COSMOSS souligne son 20^e anniversaire, les quelque 250 organisations partenaires demeurent plus que jamais mobilisées pour contribuer à l'épanouissement des jeunes et des familles du Bas-Saint-Laurent.

- Il y a 20 ans, le 18 mars 2004, les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la petite enfance, des milieux communautaires, municipaux et de l'emploi convenaient d'unir leurs forces pour mieux prendre soin des enfants et des jeunes. Ainsi est née la Démarche COSMOSS - Communauté ouverte et solidaire, pour un monde outillé, scolarisé et en santé. C'est à cette date symbolique, le 18 mars 2024, qu'ont été lancées les célébrations de cet anniversaire autour de la thématique « **20 ans. Et l'avenir devant nous** », qui évoque autant la jeunesse bas-laurentienne que le futur de la démarche de concertation.
- Le programme de littératie communautaire **NICSLECTURE** a connu un essor important et est maintenant offert au sein des écoles de tous les Centres de services scolaires de la région, dans 36 écoles, pour près de 900 enfants. Ce programme, très apprécié du personnel enseignant et des parents selon les récentes évaluations, vise à accroître la motivation à lire auprès des élèves du primaire.
- **Les Petits ambassadeurs**, qui vise à faciliter le maillage entre l'industrie bioalimentaire et les services de garde éducatifs à la petite enfance, a également franchi une étape de développement avec 16 installations accréditées et une cohorte d'intérêts de près de 40 autres CPE. Plus de 20 entreprises agroalimentaires sont désormais partenaires fournisseurs des responsables de l'alimentation. Ce projet, fruit de la collaboration entre COSMOSS et la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, bénéficie d'un soutien financier de l'Entente sectorielle de développement bioalimentaire et du MAPAQ.
- Pour favoriser la **conciliation études-travail**, des initiatives ont été développées dans tous les territoires de MRC : des certifications *Employeur engagé* dans la réussite éducative, des ateliers et trousseaux d'information destinés aux jeunes, le lancement de la plateforme *jeconcilie.com* ainsi que des rencontres avec les chambres de commerce et d'industrie.



**20 ans.
Et l'avenir
devant nous.**



PERSONNEL au 31 mars 2024

Direction générale et administration

Mélodie Mondor
Directrice générale

Jean-Charles Ledeuil
Responsable des finances

Dany Roy
Technicien à la comptabilité

Mélissa Fillion
Adjointe de direction

Christine Nget
Responsable des communications

Daniel Rodrigue
Responsable des technologies de
l'information et des télécommunications

Lisanne Beaupré
Adjointe administrative
et aux communications

Pauline Solomon
Adjointe administrative

Frédérique Doucet
Adjointe administrative

Direction des ressources naturelles et de l'environnement

Laurent Gagné
Directeur adjoint

Tony Franceschini
Agent de recherche
et de développement

Marise Bélanger
Agente de développement
et conseillère en innovation

Océane Perillous
Agente de développement

Direction du développement régional

Shanti Sarrazin
Directrice adjointe

Martine Proulx
Agente régionale d'accompagnement

William Ashley
Coordonnateur
Embarque Bas-Saint-Laurent

Elsa Lambert
Agente régionale d'accompagnement

Régine Constantineau
Conseillère en innovation

Direction du développement social

Audrey Plouffe
Directrice adjointe

Étienne Lessard
Agent de développement

Audrey Charest
Agente de développement

Annie Lachance
Agente de recherche et développement

Hirondelle Varady-Szabo
Agente de recherche et développement

Éric Lévesque
Agent de développement

Catherine Rose-Lavallée
Agente de développement

Marion Perreault
Stagiaire

Départs en cours d'année

Normand Lévesque
Agent de développement
Transport collectif

Sylvain Dufour
Conseiller en innovation

Sylvie Chénard
Technicienne à la comptabilité

Marcel Moreau
Responsable des technologies
et des télécommunications

Ce rapport présente les faits saillants de la dernière année concernant les mandats et services administratifs du CRD. Il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif.

CRÉDITS PHOTOS :

CRD, Agence l'Ambassade, Catherine Roy, Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Marise Bélanger, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent, Association des pêcheurs sportifs du Québec, Boris Plique, Julie Houde-Audet, Bobby Valérie, Unsplash

GRAPHISME :

Stéphanie Beaudoin - conception graphique

Mai 2024

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1

Téléphone : 418 724-6440

Courriel : secretariat@crdbsl.org



**COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT**

